

Algérie : la prof refuse de porter le voile ? Blâme, ponction sur salaire, conseil de discipline, mutation...

écrit par Christine Tasin | 12 février 2020



.
Voilà l'avenir promis à nos filles si rien ne se passe en France. Et cela commencera dans les 150 quartiers « tenus par des islamistes », avant de s'étendre aux 1000 territoires perdus de la République, avant d'être imposé partout en France.

.
Voilà ce qui se passe en Algérie, pays dont les ressortissants se réclament, pays ami de Macron... Voilà le pays avec lequel nous devrions avoir des liens particuliers, très proches... Voilà le pays que nombre de voilées mettent aux nues... mais elles n'ont pas l'idée d'aller y vivre, préférant reconstituer l'Algérie en France. Et l'Etat en bouge pas, et les autres profs se taisent... Monstrueux.

Obligation de porter le voile pour les enseignants, convocation des parents si une élève commet la faute

impardonnable de parler à un camarade masculin... L'article algérien ci-dessous dit tout des difficultés – impossibilités ? – de sortir de l'islam, d'échapper à la charia, malgré les forces vives laïques qui essaient de bouger les choses.

Des tarés, obnubilés par le sexe, par l'infériorité de la femme...

Et c'est pour eux que Macron nous menace, nous condamne à de la prison, et met des milliards sur la table pour « éviter le séparatisme »...

Grosse pression sur une enseignante menacée de mutation par sa directrice pour avoir refusé de porter le voile. Cela se passe dans un CEM à Biskra. En effet, selon le témoignage de Mahtout Chafika, originaire de [Tizi Ouzou](#), la directrice de l'établissement lui a exigé de se couvrir les cheveux, faute de quoi elle sera mutée dans une autre école.

Ainsi, l'enseignante qui a lancé un cri de détresse affirme que la directrice de l'établissement où elle enseigne l'a humiliée et a coupé tout contact avec elle à cause de son refus de porter le voile. Elle explique que malgré sa bonne réputation et ses très bons contacts avec les parents d'élèves, la directrice de l'établissement a tout fait pour salir son image. Elle ajoute que ses ennuis ont commencé lorsqu'elle a refusé de se plier aux exigences de sa responsable considérant la question vestimentaire comme une liberté individuelle.

Mahtout Chafika indique que les responsables locaux de l'Éducation n'ont pas levé le petit doigt, malgré toutes ses plaintes et les injustices qu'elle a subies. Elle souligne que la directrice s'est acharnée contre elle avec une ponction sur salaire injustifié ainsi qu'un blâme écrit, ajouté à son dossier.

Des directeurs qui font de l'école un terrain de luttes idéologiques

L'enseignante a tenu à alerter [le corps des enseignants](#) ainsi que l'opinion publique sur sa situation qui ne cesse de se détériorer avec la programmation de son passage en conseil de discipline et la menace de mutation qui pèse sur elle. Mahtout Chafika conclut qu'étant mère de deux enfants en bas âge et ayant loué dans la ville de Biskra pour une année qu'elle a payé à l'avance, elle ne pourra supporter une mesure de mutation.

Il faut souligner que le [secteur de l'Éducation](#) ne cesse de défrayer la chronique avec ce genre de décisions qui remettent en cause les lois de la République. Des décisions qui ont des conséquences désastreuses telles que la tentative de suicide d'une élève dans un lycée à Tkout, à Batna, suite à la convocation de ses parents pour avoir discuté avec un camarade de classe.

[Source](#)